

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SPE (1) /

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

03/044

du 22/OI/1983
/UMNG/SG/DPAAD/F3.

LECRET N°

Portant intégration dans le statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI et nomination de certains enseignants en qualité d'Assistants stagiaires 1ère et 2ème classe.-

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

VU la Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

C. E.
f

VU la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

VU l'Ordonnance 29/71 du 12 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;

VU l'Ordonnance 9/74 du 14 Mai 1974 portant modification de l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;

VU l'Ordonnance n° 34/77 du 28 Juillet 1977 portant changement du nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI ;

RECT/UMNG. VU le Décret 76/439 du 16 Novembre 1976 portant organisation de l'Université Marien NGOUABI ;

f

VU le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;

VU le Décret 81/675 du 29 Septembre 1981 modifiant le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;

DGTFP.

VU le Décret 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation des traitements et salaires des personnels de l'Université Marien NGOUABI ;

X

VU le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

VU le Décret 81/016 du 26 Janvier 1981 modifiant le Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

.../...

- VU le Décret 59/23/FP du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
- VU le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- VU le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- VU le Décret n° 67/50/FP-8E du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière administrative et reclassements ;
- VU l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- VU les Certificats de prise de service n°s 258, 602 024/UMNG/SG/DPAAD des 6 Janvier 1982, 23 Février 1982 et 25 Janvier 1982 ;
- VU les Dossiers de candidature à des postes d'enseignants à temps plein présentés par les intéressés ;

1) E C R E T E :

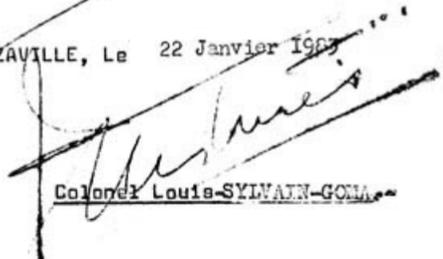
ARTICLE 1ER.- En application des dispositions de l'article 12 (nouveau) du Décret 81/675 du 29 Septembre 1981 modifiant le Décret n° 75/489 du 14 Novembre 1975 susvisé, les Enseignants dont les noms et prénoms suivants sont recrutés à l'Université Marien NGOUABI, intégrés dans le statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI et nommés suivant le tableau ci-après :

N°	NOMS ET PRENOMS	DIPLOMES	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	GRADE	INDICE	DATE DE PRISE D'EFFET
1	NGOLO-KAYA Albert	Doctoret de 3° Cycle "Economie Monétaire et Financière" délivré par l'Université de Clermont 1, le 15 Décembre 1980	le 21-01-1951 à Brazzaville	Assistant Stagiaire 1ère classe	1110	14/01/1982
2	S A M B A Marcel	Doctoret de 3° Cycle "Spécialité "Economie et Droit Rural" délivré par l'Université des Sciences Sociales de Toulouse le 16 Juillet 1981	le 21-01-1951 à Brazzaville	Assistant stagiaire 1ère classe	1110	16/11/1981

3	EVAYOULOU Benjamin	Doctorat de 3° Cycle Spécialité "Etudes Anglo-phones" délivré par l'Université de Bordeaux III le 13 Mars 1981	le 3 Juin 1951 à Engolo(Région des plateaux)	Assistant Stagiaire 1ère classe	1110	13/11/1981
4	MAKOSSO Thomas	Doctorat de 3° Cycle en Biologie Végétale délivré par l'Université Louis Pasteur Strasbourg I le 12 Janvier 1982	le 14 Août 1952 à Pointe-Noire (Kouilou)	Assistant Stagiaire 1ère classe	1110	25/01/1982
5	BALONGA Moïse	Doctorat de 3° Cycle en Sciences Sociales de l'Education délivré par l'Université Paris V DESCARTES le 22 Juin 1981	19/11/1952 à Brazzaville	"-	1110	16/11/1981
6	BANZOUZI J. Pierre	D.E.A. Spécialité "Histoire et Géographie des Populations" délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales le 21 Septembre 1978	le 30 Juin 1949 à Brazzaville	Assistant Stagiaire 2ème classe	920	2/02/1982

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prend effet tant du point de vue de la date que de l'ancienneté pour compter des dates sus-indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, Le 22 Janvier 1963


Colonel Louis-SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


ITIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO-MATIONA.-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Pour Le Ministre de l'Education
Nationale, en Mission

P.I. Le Ministre de la Culture
et des Arts Chargé de la Recherche
Scientifique.


J. B. TATI - LOUTARD.-

AMPLIATIONS :

PM/Cab	1		
SGCM/BC	1		
MEN/Cnb	2		
DAAF	12		
SG-FPT	3		
JORPC	1		
Rectoret	1	DAF	3
V/Rectoret	1	C.E.	1
Secrégal	1	S/Solde	13
DPAAD	15	Intéressés	6
C.C.	3	Chrono	3

